



BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASLGA – SAISON 2025/2026
Valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026



Les renseignements figurant sur le bulletin d'inscription serviront à contrôler auprès de fichier de police judiciaire si vous avez fait l'objet de poursuite pour des faits incompatibles avec l'image de la Gendarmerie Nationale et/ou avec l'accès à une caserne de la Gendarmerie Nationale. Le cas échéant nous ne donnerons pas suite à votre inscription.

En souscrivant une adhésion à l'Association Sportive et de Loisirs de la Gendarmerie d'Alsace vous devenez licencié(e) de la FCD, et serez assuré(e) en responsabilité civile et accident dommage matériel ou corporel durant votre activité auprès de la GMF LA SAUVEGARDE, assureur de la FCD.

Je soussigné-e,

Nom* : Prénom* : Civilité* : H F
 Lieu de naissance* : Code postal* : Ville : Pays* :
 Date de naissance* : / / Nationalité* : française autre, laquelle :
 Adresse* : N° Rue/Voie* : Ville* :
 Code Postal* : Autre téléphone :
 Téléphone* :
 Courriel personnel * (adresse pro interdite) : @

POUR LES NOUVEAU ADHÉRENTS :
 Coller ou agrafier ici la photo (aux dimensions du cadre)

Responsable légal pour les enfants mineurs* :

Personne à prévenir en cas d'urgence* : Nom : Tél* :
 Êtes-vous en situation de handicap atteinte d'affection longue durée (ALD) et assuré-e à la CNMSS

Tout licencié, se déclarant en situation de handicap, ou tout assuré relevant de la CNMSS atteint d'ALD ou d'affection chronique, bénéficie de la gratuité de la licence fédérale (22 €).

Êtes-vous un personnel :

***Défense en activité**

Défense en non activité

Extérieur défense

- Officier Sous-officier Réserviste Ancien militaire (retraité ou pas)
 Militaire du rang Civil Ancien civil (retraité ou pas)
 Affectation : Famille : Affectation du parent :

Demande à souscrire une adhésion à l'ASLGA pour pratiquer l'activité suivante*:

- BILLARD BOXE/KICK-BOXING DANSE DE SALON FITNESS/CROSS TRAINING FOOTBALL JUDO
 KRAV-MAGA MUSCULATION TAÏSO YOGA SELF-DÉFENSE PILATES

A TITRE D'ACTIVITÉ* : PRINCIPALE SECONDAIRE Si SECONDAIRE, INDIQUEZ L'ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Êtiez-vous adhérent-e au club ou dans un autre club FCD précédemment : OUI NON

Êtes-vous adhérent-e dans un autre club de la FCD cette saison : OUI, n° de licence : NON

Questionnaire de santé, date du questionnaire **OU** Certificat médical, date certificat :

J'ai pris connaissance que j'ai la faculté de souscrire une assurance complémentaire*** auprès de l'assureur de la FCD (GMF LA SAUVEGARDE) : OUI, je souhaite souscrire une assurance complémentaire NON

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts, règlement intérieur et des règlements internes de l'association et m'engage à les respecter.

Le paiement de l'adhésion se fait par chèque à l'ordre de l'ASLGA ou en espèces ; si chèque, possibilité d'échelonner en 3 fois maximum

Code Pass'Sport : N° dossier bourse d'aide à la licence :

Consentements :

Newsletter : OUI NON Offres partenaires : OUI NON

Date* : Signature adhérent ou responsable* :

Conformément à l'article 34 de la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit d'accès, adressez-vous à : Monsieur le Président de la FCD – 16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - 94114 ARCUEIL CEDEX

* Renseignements obligatoires
 ***Bulletin à demander auprès du responsable de section ou à télécharger sur notre site Internet www.aslg-alsace.fr. Le renseigner et l'adresser au responsable de section accompagné d'un chèque du montant de l'option choisie et établi à l'ordre de l'ASLGA ***

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MINEUR – FCD

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant d'autorité : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.			
Tu es une fille <input type="checkbox"/>	un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : __ ans	
Depuis l'année dernière		OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)			
Te sens-tu très fatigué(e) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui			
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents			
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enfant est-il reconnu en situation de handicap pouvant contre-indiquer la pratique de certaines activités physiques et sportives ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Association Sportive et de Loisirs de la Gendarmerie d'Alsace
Section Judo**

**AUTORISATION PARENTALE – DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ –
AUTORISATION DE TRANSPORT**

L'enfant doit remplir les conditions suivantes pour pratiquer le Judo au sein de l'ASLGA :

- avoir 4 ans révolus au moment de l'inscription ;
- être en possession d'un questionnaire de santé ou d'un certificat médical daté de moins de 3 mois précisant la « non-contre indication à la pratique du judo en compétition » ;
- être à jour de ses cotisations ;
- avoir eu connaissance du règlement intérieur ASLGA et section Judo et s'y conformer.

Je soussigné(e)(Nom, Prénom, lien de parenté)

Autorise mon enfant (Nom, Prénom)

Né(e) leà.....

- à s'inscrire à la section Judo Strasbourg de l'ASLGA et décharge l'association de toutes responsabilités en dehors des heures de cours ;
- à être remis aux pompiers et/ou au SAMU afin d'être transporté d'urgence au centre hospitalier le plus proche, en cas de problème de santé ou de blessures jugées graves par le moniteur de judo.

Fait à Strasbourg, le

(signature précédée de la mention « lu et approuvée »)

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)(Nom, Prénom, lien de parenté)

parent ou responsable légale de (Nom, Prénom enfant)

accepte par la présente que les photos (groupe et/ou individuelle) sur lesquelles figure :

..... (Nom, Prénom enfant)

puissent être utilisées uniquement à des fins associatives par la section Judo de l'ASLGA.

En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Fait à Strasbourg, le

(signature précédée de la mention « lu et approuvée »)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ASLGA

SECTION JUDO

Article 1 – La section Judo de l'ASLGA est affiliée à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) ainsi qu'à la Fédération des Clubs de la Défense (FCD). Cette section dépend de la reconnaissance des statuts et du règlement intérieur de l'ASLGA.

Article 2 – Pour monter sur le tatami, les adhérents doivent être obligatoirement licenciés auprès de la FFJDA et inscrits selon les modalités réglementaires : questionnaire de santé ou aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois), âge minimum 4 ans (à l'inscription), assurances, demandes d'adhésion (ASLGA-FCD), autorisation parentale (pour les mineurs).

Article 3 – Tous les types de chaussures sont interdits sur le tatami. À tout moment et sur ordre de l'encadrant, les judokas peuvent être amenés à évacuer le gymnase pour des raisons de sécurité.

Article 4 – Les membres de la section sont obligatoirement tenus de se présenter à l'heure des cours, en tenue correcte, sans bijoux, avec les cheveux et pieds propres, ongles coupés et kimono en bon état. Les cheveux longs doivent être attachés.

Article 5 – Les parents sont responsables des enfants en dehors des cours. Ils ne doivent en aucune manière gêner le bon déroulement des séances. Pour faciliter le travail des encadrants et des enfants, leur présence pendant le cours n'est pas souhaitée. En cas de gêne ou de perturbation, ils doivent être priés de quitter le gymnase.

Article 6 – Les encadrants restent seuls juges de la conduite des séances, de l'organisation des rencontres, des compétitions et des conditions de passage des grades.

Article 7 – Les manquements aux règles feront l'objet de rappels à l'ordre ou d'avertissements verbaux ou écrits. Tout comportement de la part d'un judoka allant à l'encontre de certaines des valeurs du code moral du judo (POLITESSE, RESPECT) pourra entraîner une exclusion des cours temporaire ou définitive sans remboursement des frais d'adhésion après réunion du comité directeur.

Article 8 – La section Judo décline toute responsabilité en cas de vol à l'intérieur et à l'extérieur du gymnase. Les parents doivent veiller à déposer leurs enfants et à les reprendre au plus près des horaires de cours afin d'éviter tout incident en dehors du gymnase.

Article 9 – Tout accident physique, même minime, résultant de la pratique du judo pendant un cours inscrit au planning doit être immédiatement déclaré à l'encadrant. Suivant sa gravité, une déclaration sera faite auprès de la compagnie d'assurance de la FFDJA par le responsable de la section.

Article 10 – La cotisation de la section Judo est une somme forfaitaire pour la saison sportive. Elle peut être payée en trois mensualités maximum. Elle devient définitive et non remboursable à compter du 1^{er} octobre de l'année en cours. Elle est due dans sa totalité pour toute inscription jusqu'au 31 décembre. Elle diminue d'un tiers pour les inscriptions entre le 1^{er} janvier et le 31 mars. Elle est réduite de deux tiers pour une inscription enregistrée après le 1^{er} avril. Les autres cotisations et licences (ASLGA, FCD, FFJDA) sont dues en totalité et non remboursables, quelle que soit la date d'inscription.

Article 11 – Les horaires des cours et les tarifs sont précisés dans le dossier d'inscription correspondant à la saison en cours

Article 12 – Les adhérents s'engagent à prendre connaissance et à observer le présent règlement.

La Présidente de l'ASLGA
et responsable de section

Vanessa MAREL
ORIGINAL SIGNE

L'Encadrant technique

Antoine VERON
ORIGINAL SIGNE